



SECRETARIAT GENERAL
DES AFFAIRES RELIGIEUSES

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

DIVISION DES AFFAIRES
FINANCIERES

N° 008 / SGAR/CAB/DAF/PRMP/2016

*Personne Responsable
Des Marchés Publics*

Avis à Manifestation d'intérêt pour les Services de Passation des Marchés Publics.

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'année 2016 le Secrétariat Général des Affaires Religieuses envisage de passer les marchés de fournitures, de prestations et travaux avec toutes les entreprises désireuses de remplir ces conditions.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et surtout de bonne exécution des taches ;

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant ;

- Une lettre adressée au responsable des marchés publics près du Secrétariat Général des Affaires Religieuses présentant votre entreprise / société et son domaine d'intervention ;
- Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier – RCCM ;
- Un extrait de certificat d'immatriculation fiscale valide et à jour ;
- Un extrait du quitus fiscal et social valable et à jour ;
- un détail des marchés similaires déjà exécutés dans les normes et conditions requises.

Les candidats qui auront satisfait aux critères ainsi énumérés plus haut, seront retenus dans le répertoire des marchés publics dudit département et pourront ainsi être consulté pour toute passation de marchés surtout au dessous du seuil officiel conformément à l'arrêté A/2015 /067/MEF/SGG du 28 janvier 2015 pour la passation des marchés par les autorités compétentes.

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes de concurrence, de transparence d'égalité, de véracité et aussi de bonne attitude.

La date limite de dépôts est prévue le 20 février 2016 au siège du Secrétariat Général des Affaires Religieuses.

Pour tout dépôt de dossier, veuillez vous adresser au ;

Responsable des marchés publics, au Secrétariat Général des Affaires Religieuses.

Tél. : 622 30 33 85 / 655 26 71 21



Conakry le 01 Février 2016

La Personne Responsable
des Marchés Publics.

Dembé SAMOURA